



## Demande de location POUR MANIFESTATION à but non-lucratif Salle polyvalente d'Arnex-sur-Orbe

prière de remplir tous les champs

Date de la manifestation : \_\_\_\_\_  
Horaires (début et fin) : \_\_\_\_\_  
Genre manifestation : \_\_\_\_\_ Personnes prévues : \_\_\_\_\_

### Personne responsable de la location

Nom/prénom : \_\_\_\_\_  
société : \_\_\_\_\_  
adresse complète : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_ no portable : \_\_\_\_\_  
No Iban et son titulaire (retour caution) : \_\_\_\_\_

Votre choix avec options		village	extérieur	Total
Mariage - fêtes de famille		300	600	
Anniversaire enfants du mercredi apm 13h-15h15		60		
Hall		100		
Sport par heure		25	25	
Si usage verres/tasses du bar hall		30	30	
Si usage cuisine	< 150 pers	100	100	
	> 151 pers	200	200	

EN COMPLEMENT	prix	nombre	Total
<b>Caution, à payer à la réservation</b>	<b>200</b>	<b>1</b>	
Caution CASH à la remise des clés (retour à l'état des lieux)	60	1	--
Utilisation supplémentaire de sac poubelle 6.-/pièce	6		
Remplacement vaisselle, ustensile, autres selon inventaire			
Heures de remise en état de la salle par le concierge	50		
<b>Linges et produits de nettoyage sont compris dans prix de location</b>			

**La réservation prend effet à réception du présent formulaire et du paiement de la caution de 200frs sur le compte IBAN N° CH47 0900 0000 1000 8089 3.**

En cas d'annulation dans les 15 jours avant la date de réservation, la location complète est due (sauf en cas de mesures sanitaires) et seule la caution sera remboursée.

COVID-19: Le locataire s'engage à faire appliquer les directives Fédérales et Cantonales en vigueur. La Municipalité se réserve le droit d'effectuer des contrôles inopinés lors de manifestation.

De part sa signature, l'organisateur atteste de sa présence sur les lieux de la manifestation. Il confirme que les renseignements complétés sur le présent formulaire sont exacts et il s'engage à faire respecter les directives du règlement de location en vigueur durant la manifestation, en particulier l'art. 10 relatif au stationnement des véhicules et aux nuisances sonores.

**Concernant La remise de des clefs, le locataire doit prendre contact 5 jours avant la manifestation avec la personne responsable au 079 380 14 93.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adopté par le Municipalité dans sa séance du 21 novembre 2022

